

Le seigneur d'Halincourt étant gouverneur de la province, Marc-Antoine Camus, prévôt des marchands; François Clapisson, François Grimo, Mathieu Sève, Louis Paradis, échevins lyonnais, ont laissé de bronze ce qu'ils avaient trouvé de plâtre (le buste du Roy) en l'an 1609.

En l'année 1611, le Consulat fit transporter la *Table de Claude* du vieil hôtel de ville de la rue Longue dans la cour de la nouvelle maison commune, dite de la Couronne, sur l'emplacement qu'il avait fait préparer à cet effet. La trace de ces travaux nous a été conservée par les comptes et mandements de paiements aux sieurs Chaignon, maçon, et Renard, fondeur. En voici la copie textuelle :

1^o *Mandement de paiement de Chaignon.* (CC. 1622, p. 8.)

« Les Prevost des Marchans et Eschevins de la ville de
 « Lyon à M^e Anthoine Rougier, receveur des des deniers
 « commungs, dons et octroys de ladicte ville. Nous vous
 « mandons que des deniers de vostre charge vous payez et
 « baillez a Philibert Chaignon, m^{re} masson juré de ladicte
 « ville, la somme de Cent dix huit livres tz. Scavoir trente
 « neuf livres pour avoir faict graver les lettres des tables
 « d'attente (4) et poser l'architecture es environ des grandes
 « tables d'airain transportées en l'hostel de ville, et soixante

graphie moderne; *Histoire monumentale de Lyon*, tome VII, p. 229. Du reste *Hanc* est gravé sur l'inscription en caractères beaucoup plus grands que le reste, sans doute parce qu'il se rapporte à *domum* qui est sous-entendu et complète le sens de la phrase.

(4) Il s'agit probablement d'une troisième inscription qui était gravée sur le cadre en pierre qui entourait la *Table Claudienne* et qui ne nous a pas été conservé.